

DES MATIERES

geois et Barons des cinq ports 4. Il représente le peuple et on l'appelle les Communes 4. Doute levé à l'égard du Tiers Etat 17 -18. Toujours appelé lorsqu'il s'agissoit de nouvelles taxes 25. Voyez *Chambre des Lords et des Communes à la Lettre C.*

TITRES des BILLS, se mettent au dos 305.

TORTS particuliers poursuivis au Parlement 81.

TRAITRES, poursuivis et condamnés après leur mort 75. Un homme atteint de trahison ou de félonie n'est pas éligible 182.

TRAITE'S faits avec les Espagnoles annullés par le Parlement 88.

TRIBUT annuel payé anciennement au Pape et aboli 74.

VACANCE de la place d'un Membre de la Chambre des Communes par son acceptation d'un emploi lucratif de la couronne 209.

VERDICT des LORDS, rendu sur leur honneur et non sous serment 99.

VERGE NOIRE, Voyez *Gentilhomme de la Verge Noire à la lettre G.*

VILAINS, inhabiles à voter aux Elections 5.

VOIX ou VOTES, données aux Elections avant la lecture du précepte sont nulles 153. Maniere de voter dans la Chambre basse, quels sont ceux qui doivent sortir ou rester en dedans de la Chambre 273. Présomption en faveur de la loi ancienne lorsque les voix sont égales sur un changement proposé 314. Voix prépondérante de l'Orateur 281.

WARRANTS, donnés par l'Orateur pour des Writs d'elections 262.

WRIT d'ERREUR du Banc du Roi porté en Parlement 103. Les Writs pour nouvelles Elections se donnent sur le Warrant de l'Orateur 262.

UNIVERSITES, douées de privileges et immunités par le Parlement 87.

USAGE PARLEMENTAIRE, différent de la loi civile et ordinaire 84. L'usage et non usage est un bon interprète de la Loi 352. Un Acte du Parlement ne tombe pas en désuetude par le défaut d'usage 352.

F I N.